

## SNSM-Cale aux Epices : un savoureux partenariat

Vendredi, Christophe Lemaire, patron de la Cale aux Epices de Paimpol, Rennes et Vannes, a invité Toussaint Le Calvez, président de la SNSM de Loguivy, et des bénévoles pour une remise de chèque.

Ce chèque est le résultat d'un partenariat gagnant-gagnant entre l'entreprise paimpolaise et la station de sauveteurs.

« C'est, explique Christophe Lemaire, parti d'une idée qui a germé voici deux ans. La SNSM est une association importante pour les gens de mer et elle est présente auprès de nous lors des Championnats de Godille sur le port. Nous avons eu l'idée de créer un mélange spécial et de verser 1 € par flacon de ce mélange vendu à la station SNSM de Loguivy ».

### Un mélange d'épices nommé Zant-Ivy

Ce mélange, nommé « Canot Zant-Ivy », est de couleur à dominante orange et se compose de paprika fumé, de baies de Batak, de poivre de Sarawak, de gingembre, d'ail, d'aneth, de graines de moutardes et de sel de Saint-Armel.

« Il est conçu, reprend Chris-



De gauche à droite : Charlotte Spillemaeker, équipière et chargée de communication à la SNSM, Christophe Lemaire de la Cale aux épices, Toussaint Le Calvez, président de la station de Loguivy et Sylvia Brossault.

tophe Lemaire, pour accompagner les poissons et fruits de mer, soit dans la sauce, soit en condiment. »

### 1040 flacons vendus

Les ventes ont commencé en avril 2022 dans les trois magasins de Paimpol, Rennes et Vannes.

1 040 flacons ont été vendus, soit environ 21 kilos.

C'est donc un chèque de 1 040 € qui a été remis à Toussaint Le Calvez et à sa trésorière Sylvia Brossault.

« Cet argent, apprécie le président de la station de Loguivy, servira essentiellement à l'entretien des moyens nau-

tiques. Il n'y a pas de petites sommes.

C'est une reconnaissance des gens de la région envers les sauveteurs. D'autres entreprises, insiste Toussaint Le Calvez, ont suivi le chemin de la Cale aux Epices pour nous venir en aide. C'est donc un bel exemple. »